

MAIRIE D'AUTRÈCHES

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 23 septembre 2021

- Présents : Tous les membres sauf
- Excusés : Mme Laëtítia LASSALLE, MM Pierre POTIER et Grégory CARON
- Représentés : Mme Laëtítia LASSALLE par Mme Suzy LAPORTE
M Pierre POTIER par M Michel POTIER
M Grégory CARON par M Yohan HARDY

Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver le compte rendu de la séance précédente.

Monsieur Le Maire donne lecture des remerciements reçus pour les potées offertes par la Municipalité lors des décès de Mme Isabelle DA SILVA, MM Sylvain LEFEVRE et Bernard MOYEN.

Monsieur Le Maire annonce également au Conseil Municipal que Mme Peggy LEGIERSKI a démissionné de son poste de conseillère municipale depuis le 15 juillet dernier.

Il demande ensuite au conseil municipal de bien vouloir procéder à l'élection du deuxième adjoint suite au décès de Mme Isabelle DA SILVA. Après un tour de table, seule Mme Suzy LAPORTE se présente à ce vote. A l'appel de leur nom, chaque conseiller s'isole et vient déposer son enveloppe dans l'urne.

Les résultats sont les suivants :

- Mme Suzy LAPORTE : 11 voix
- Blancs : 2 voix

Madame Suzy LAPORTE est élue 2ème adjointe et prend ses fonctions immédiatement.

Monsieur Le Maire donne lecture de la demande de la Communauté des Communes des Lisières de l'Oise qui souhaite adhérer au Syndicat Mixte des Transports Collectifs de l'Oise (SMTCO) suite à sa prise de compétence "Mobilité". Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés d'accepter l'adhésion de la Communauté des Lisières de l'Oise à la SMTCO.

Monsieur Pierre VATIN, Député de l'Oise et Monsieur Xavier BERTRAND, Président de la Région Hauts de France ont répondu aux sollicitations de la Commune concernant le problème rencontré par les familles qui voient leur enfant orienté d'office vers les lycées de Compiègne. Après confirmation de possibilité d'inscription dans les lycées de l'Aisne, un courrier sera envoyé au Principal du Collège "La Feuillade".

Monsieur Le Maire donne ensuite la parole à Monsieur Yohan HARDY, Président de la commission fête et sport, concernant les festivités qui pourraient être réalisées en fin d'année 2021 et en 2022. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés de reconduire comme les années précédentes le spectacle, le livre et le goûter des enfants ; chèques CADHOC et boîtes de chocolats pour chaque employé, comme vu en commission des fêtes. Le spectacle de Noël aura lieu le jeudi 16 décembre 2021. La galette des rois aura lieu le samedi 15 janvier 2022. La commission des fêtes a pour projet d'organiser (ou de laisser l'organisation aux associations communales) également une brocante, la fête des voisins, la fête communale, un marché des artisans, et peut-être un marché de Noël.

Monsieur Michel POTIER laisse ensuite la parole à Monsieur Philippe LEFEVRE, Président de la Commission des Travaux concernant les travaux en cours :

- un devis a été reçu pour les écluses, un essai va être effectué sur les rues venant du rond point rue St Christophe /St Victor, rue de l'Hermitage, rue de la Horse et jusqu'à la fin de la rue du Beaumontoir.

- un courrier émanant de Monsieur VISBECQ Geoffroy, 19 rue du Beaumontoir, demande la remise en état du chemin venant de Moulin sous Touvent, raviné par les orages et les coulées de boues. Le problème se répète également dans la sente entre le 34 et le 36 rue du Point du Jour. - un courrier de Monsieur LIÉVAUX, domicilié 5 rue des Champs est parvenu en Mairie (après la réunion de la Commission des Travaux) relatant le même problème. La commission se rendra sur place prochainement.

- la Sté PIVETTA a été contacté pour des problèmes d'infiltration d'eau face au 42 quater et 44 - 44 bis rue du Beaumontoir suite à la réalisation par leur société des travaux d'assainissement d'eau pluviale de cette rue.

- Revoir l'avaloir en bas de la côte de l'église

- un aménagement est prévu dans la rue de la Montagne blanche car cette rue, en l'état actuel, ne permet pas d'accéder correctement au bout de la parcelle du n°4 (actuellement terrain divisé en cours de viabilisation). le reste du chemin sera décaissé et stabilisé avec des cailloux pour que les enfants puissent aller à l'école sur un chemin propre et praticable.

Monsieur Loïc WYSOCKI demande si la barrière verte devant l'école pourrait être matérialisée par une bande fluo et refaire les lignes blanches

- des devis ont été reçus pour la mise en sécurité des balustrades du clocher et ont été transmis à Monsieur ZOTNA, responsable patrimoine

- la bouche à incendie face au 3 rue Train a été changée par la Sté Hydra

En ce qui concerne le contrôle des hydrants, une convention avait été signée en 2019 avec la SAUR.

Monsieur Yohan HARDY fait part du problème rencontré par un riverain de la rue du Beaumontoir qui a vu son terrain se miner d'eau à la suite de la vidange des réservoirs d'eau fin août. Monsieur Le Maire va se rapprocher de la Sté Hydra.

- Boîte à livres : il manque un devis. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés d'acquiescer à l'achat d'une boîte à livres en bois et une autre en métal et laisse tout pouvoir à Monsieur Le Maire pour signer ces documents. Monsieur HARDY soulève la question du mobil-home du tennis qui pourrait peut-être être transformée en bibliothèque ?

- acquisition d'un compresseur

- Transformation du terrain de tennis ou remise en état ? A voir

En ce qui concerne la Commission Scolaire, Monsieur Le Maire expose les explications fournies par Monsieur Grégory CARON, Président de cette commission : une réunion avec les instituteurs a eu lieu le mercredi 1er septembre pour faire le point sur leurs besoins. Le réfrigérateur de la Maternelle a été changé, l'îlot central de lavage de mains sera réparé si possible, un devis pour la réfection du mur a été reçu. Trois devis nous sont parvenus pour la mise en place du PPMS : Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés de choisir les Alarmes Coquelet pour la pose du PPMS. Ce dernier pourrait intervenir pendant les vacances de la Toussaint.

Monsieur Le Maire explique que suite à l'appui de Madame La Préfète, de Monsieur Le Sous-Préfet, de Monsieur VATIN, Député et l'unanimité du Conseil Municipal, notre Commune a reçu le retour favorable de 3 certificats d'urbanisme opérationnels. Il souhaite savoir si le Conseil Municipal continue à apporter son soutien aux futures demandes comme celle qu'il vient de recevoir pour des terrains rue Saint Victor. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés d'apporter son soutien au projet présenté.

Il s'est rendu le matin même à une réunion d'information concernant la dématérialisation des documents d'urbanisme à compter du 1er janvier 2022. La secrétaire devra suivre des formations à l'ARC à Compiègne.

Monsieur Yohan HARDY fait part de l'application de Panneau Pocket et suggère que la Commune adhère à cette application (environ 120 €/an à la charge de la Commune et gratuit pour les habitants qui seraient prévenus par sms d'un problème technique ou d'une information urgente). Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés de s'inscrire à cette application.

Monsieur Luc CARON, Président de l'ACDC, demande l'autorisation de créer un petit auvent le long de l'entrée du portail afin d'y ranger du matériel. Accord à l'unanimité des membres présents et représentés.

Monsieur Julien POYARD demande si les fils téléphoniques pourraient être relevés dans la rue du cimetière et signale que certains trottoirs dans notre village ne sont pas entretenus. Il est rappelé que chaque riverain doit entretenir son trottoir été comme hiver (herbe comme neige). Monsieur Le Maire réplique également au petit mot inscrit à l'entrée du cimetière "herbe = honte" et rappelle que cette année 2021 (année très pluvieuse) ne peut pas être comparée aux années 2019 et 2020 avec un déficit de pluviométrie très important et très chaudes, les pluies ont été continues, pas d'usage de désherbant autorisé.

Rappel : Nos enfants sont repartis à l'école, veuillez à ne pas stationner sur les trottoirs et laisser la place disponible entre le mur et vos véhicules pour la circulation des enfants, des poussettes et des personnes à mobilité réduites. En cas de problème, votre responsabilité sera engagée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h00.

INFORMATIONS

Don de portail

Le portail qui était posé vers le local technique derrière l'école est à donner. Merci de vous rapprocher de Monsieur Le Maire.

Cabinet de sophrologie

Nous vous informons de l'ouverture du cabinet de sophrologie de Madame Cindy ANCELIN, sophrologue certifiée RNCP, au 11 rue du Point du Jour, 07.82.95.47.13. Bienvenue !

Journal 2021

La commission du journal demande **aux artisans de la Commune** de bien vouloir se faire connaître à la Mairie pendant les heures d'ouverture du secrétariat de Mairie afin d'apparaître dans le journal 2021.

Les membres recherchent également des exemples de recettes pour enrichir ce dernier.

Un article est également sollicité auprès des associations communales.

Ces éléments devront parvenir en Mairie avant le 31 octobre 2021 dans la boîte aux lettres de la mairie ou à l'adresse suivante : nostroishameaux@laposte.net ou mairie.autreches@orange.fr

Poubelles

- Déchets verts : jusqu'au mercredi 10 novembre, soit dans des sacs en papier, soit dans des poubelles homologuées avec un couvercle vert. A sortir la veille au soir.
- Déchets ménagers : le jeudi. Bac avec un couvercle noir à sortir la veille au soir. Ne sortir que des bacs homologués.
- Bac jaune : suivant calendrier. A sortir la veille au soir. Les cartons devront être pliés et ficelés.

Si les contenants ne sont pas homologués ni de la bonne couleur, ils ne seront pas ramassés